

# Divers

## Fonds du Logement des familles nombreuses de Wallonie

Depuis de nombreuses années, le Fonds du Logement de Wallonie mène des projets pour un meilleur logement des familles, et ce en partenariat tant avec les pouvoirs locaux qu'avec les associations et les particuliers.

En vue de renforcer les actions visant à améliorer le nombre et la qualité de logements disponibles, le Fonds a décidé de venir en aide aux propriétaires - privés ou publics - de bâtiments à rénover destinés à de l'habitat social.

Ainsi, le fonds du Logement peut accorder un crédit au taux de 3,26% (15 ans) pour toute opération relevant d'un des deux cas de figures suivants :

1. Une commune ou un CPAS propriétaire d'un immeuble décide de le rénover et de donner les logements en location, soit en les gérant lui-même, soit en en confiant la gestion à un opérateur social reconnu (un organisme ou un association disposant d'un agrément en matière de politique du logement, d'action sociale ou d'économie sociale, une institution agréée par l'AWIPH, une agence immobilière sociale, une

association de promotion du logement).

2. Un particulier ou une personne morale de droit privé propriétaire d'un immeuble décide de le rénover et de donner les logements en location en en confiant la gestion à la commune, au CPAS ou à un opérateur social reconnu (un organisme ou un association disposant d'un agrément en matière de politique du logement, d'action sociale ou d'économie sociale, une institution agréée par l'AWIPH, une agence immobilière sociale, une association de promotion du logement)..

A titre d'exemple, une commune possède un immeuble et décide de le rénover en vue d'y créer deux logements. Coût de l'opération tous frais compris : 100.000,00€. Le Fonds du Logement peut lui prêter ce montant moyennant un remboursement en quinze ans avec une mensualité fixe de 700 €. Il suffira de bénéficier d'un loyer de 825 E pour les 2 logements pour couvrir tant le montant de la mensualité (700,00 €) que les frais de gestion (125,00€ : soit 15% des loyers).

Les services du Fonds se tiennent à votre disposition pour toutes informations utiles que vous pourriez souhaiter obtenir

